

RCS : BLOIS Code greffe : 4101

Documents comptables

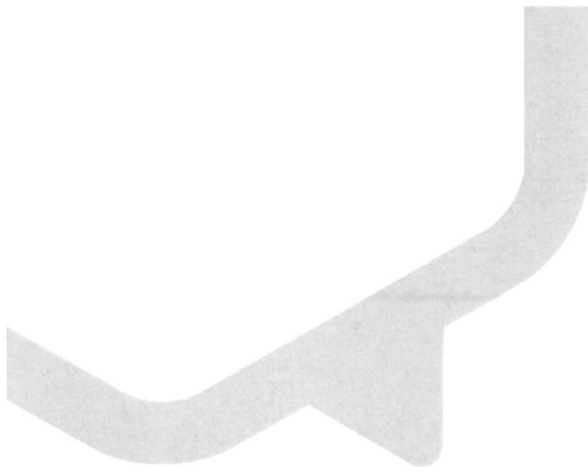
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00339 Numéro SIREN : 793 734 328 Nom ou dénomination : FINANCIERE NL

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2023 sous le numéro de dépôt 3484



COMPTES ANNUELS

SARL FINANCIERE NL

ZI DU CHENE

533 RUE DES GENETS

41250 BRACIEUX

Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022

APE : 6420Z

SIRET : 79373432800016

CERTIFIÉ CONFORME



VDL CONSEIL

A chaque étape, à vos côtés.

Expertise-Comptable & Accompagnement du dirigeant
42 Av Roger Salengro 41200 Romorantin Lantienay
02-54-76-31-31 - romorantin@vdlconseil.fr

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	991	991		
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 000	1 000		572
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	3 163 890		3 163 890	2 463 890
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	3 165 880	1 991	3 163 890	2 464 462
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	138 605		138 605	267 005
	Autres créances	343 334		343 334	571 105
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 482 668		2 482 668	1 947 230
	Charges constatées d'avance	376		376	929
	TOTAL (III)	2 964 982		2 964 982	2 786 270
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	6 130 862	1 991	6 128 872	5 250 731

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 310 000	1 310 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	131 000	131 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 872 062	1 927 229
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 101 791	1 075 832
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	1 150	1 150
	Total des capitaux propres	5 416 002	4 445 212
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		125 509
	Emprunts et dettes financières divers (3)	171 278	140 054
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 200	6 888
	Dettes fiscales et sociales	487 697	529 413
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	45 693	3 656
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	712 869	805 520
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	6 128 872	5 250 731
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 101 790,79	1 075 832,20
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	712 869	805 520
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		134
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

		31/12/2022		31/12/2021	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 342 400	100,00	1 367 000	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	1 342 400	100,00	1 367 000	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation	504	0,04	(504)	-0,04
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	4 525	0,34	4 525	0,33
	Autres produits	6		2 006	0,15
	Total des produits d'exploitation	1 347 436	100,38	1 373 027	100,44
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	30 577	2,28	27 801	2,03
	Impôts, taxes et versements assimilés	48 695	3,63	39 700	2,90
	Salaires et traitements	784 359	58,43	806 136	58,97
	Charges sociales du personnel	286 016	21,31	297 763	21,78
	Cotisations personnelles de l'exploitant	72 376	5,39	69 678	5,10
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	572	0,04	428	0,03
	Autres charges	8		8	
	Total des charges d'exploitation	1 222 603	91,08	1 241 513	90,82
RESULTAT D'EXPLOITATION		124 833	9,30	131 514	9,62
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)	1 024 600	76,33	1 000 531	73,19
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 823	0,21	2 176	0,16
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers		1 027 423	76,54	1 002 707	73,35
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	3 514	0,26	2 947	0,22
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières		3 514	0,26	2 947	0,22
RESULTAT FINANCIER		1 023 909	76,27	999 760	73,14
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 148 742	85,57	1 131 274	82,76
Total des produits exceptionnels		4 234	0,32	1 916	0,14
Total des charges exceptionnelles				33 325	2,44
RESULTAT EXCEPTIONNEL		4 234	0,32	(31 409)	-2,30
PARTICIPATION DES SALAIRES					
IMPOTS SUR LES BENEFICES		51 185	3,81	24 033	1,76
TOTAL DES PRODUITS		2 379 093	177,23	2 377 650	173,93
TOTAL DES CHARGES		1 277 302	95,15	1 301 818	95,23
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 101 791	82,08	1 075 832	78,70

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 128 872** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 379 093** euros et un total **charges** de **1 277 302** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 101 791** euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2022 et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Règles et Méthodes Comptables

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

INCORPORELLES

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Frais d'établissement et de développement	991					991
Autres	1 000					1 000
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 991					1 991

CORPORELLES

Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						

FINANCIERES

Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	2 463 890		700 000			3 163 890
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 463 890		700 000			3 163 890
TOTAL	2 465 880		700 000			3 165 880

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	991			991
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	428	572		1 000
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 418	572		1 991
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL	1 418	572		1 991

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations		Amort. fiscal exceptionnel	Reprises		Amort. fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif		Différentiel de durée et aut	Mode dégressif		
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers			
	Provisions pour investissement			
	Provisions pour hausse des prix			
	Provisions pour amortissements dérogatoires	1 150		1 150
	Provisions fiscales pour prêts d'installation			
	Provisions autres			
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	1 150		1 150
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges			
	Pour garanties données aux clients			
	Pour pertes sur marchés à terme			
	Pour amendes et pénalités			
	Pour pertes de change			
	Pour pensions et obligations similaires			
	Pour impôts			
	Pour renouvellement des immobilisations			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions			
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer			
	Autres			
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières		
	Sur stocks et en-cours			
	Sur comptes clients			
	Autres			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION			
	TOTAL GENERAL	1 150		1 150
Dont dotations et reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C. G. I.

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	138 605	138 605	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 621	10 621	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	331 295	331 295	
	Débiteurs divers	1 417	1 417	
	Charges constatées d'avances	376	376	
	TOTAL DES CREANCES	482 314	482 314	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	3 195		

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	8 200	8 200		
	Personnel et comptes rattachés	217 685	217 685		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	184 045	184 045		
	Impôts sur les bénéfices	28 186	28 186		
	Taxes sur la valeur ajoutée	46 503	46 503		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 279	11 279		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	171 278	171 278		
	Autres dettes	45 693	45 693		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	712 869	712 869		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	124 863			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	156 052			

Fonds Commercial

31/12/2022

Observations

Achetés avec protection juridique
Eléments acquis du fonds de commerce
Fonds commerciaux réévalués
Fonds commerciaux reçus en apport

TOTAL

NEANT

Produits à recevoir

31/12/2022		
Total des Produits à recevoir		3 801
Autres créances clients		605
Factures à établir	605	
Autres créances		3 195
Int CC Parking Mérois	858	
Int CC SCI 3LJB	2 338	

Charges à payer

31/12/2022		
Total des Charges à payer		317 668
Emprunts et dettes financières divers		4 178
Intérêts CC Laurent	3 943	
Intérêts CC TLN	235	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 074
Factures à recevoir	8 074	
Dettes fiscales et sociales		259 723
Salaires à payer	110 000	
Congés à payer	46 994	
Organismes soc.charges à payer	102 729	
Autres dettes		45 693
Avoirs à établir	45 120	
Charges à payer	573	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2022	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			376
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL			376

Capital social

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 310,00	1 000,0000	1 310 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 310,00	1 000,0000	1 310 000,00

FINANCIERE NL
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 310 000 euros
Siège social : 533 rue des Genets
Zone Industrielle du Chêne
41250 BRACIEUX
793734328 RCS BLOIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le **31 décembre 2022** s'élevant à **1 101 790,79 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 101 790,79 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	131 000,00 euros
<i>Soit 100,00 euros par part</i>	-----
Le solde	970 790,79 euros

En totalité au compte "**autres réserves**" qui s'élève ainsi à **3 842 852,30 euros**.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2022** éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **131 000,00 euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune).

CW

La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

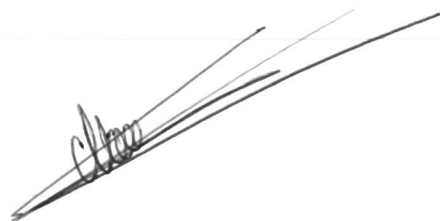
L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende ouvrant droit à abattement de 40 %
31 décembre 2019	131 000,00 euros
31 décembre 2020	131 000,00 euros
31 décembre 2021	131 000,00 euros

Monsieur Laurent NAVARRE
Gérant et associé unique



SARL FINANCIERE NL
Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
SARL FINANCIERE NL
533 RUE DES GENETS
41250 BRACIEUX

SARL FINANCIERE NL
Siège social : 533 RUE DES GENETS
41 250 BRACIEUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022,

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL FINANCIERE NL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SARL FINANCIERE NL
Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2022

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Ces appréciations ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations financières et les dettes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

SARL FINANCIERE NL
Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2022

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

SARL FINANCIERE NL
Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2022

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Châteauroux, le 15 juin 2023

SAS ACEC BSR Audit


SAS ACEC BSR AUDIT
Cabinet d'Audit et de Commissariat Aux Comptes
Société inscrite près la Cour d'Appel de Limoges
Espace Galaxie Centre d'Affaires
37 rue Barthélémy THIMONNIER
87280 LIMOGES
Tél. 05 55 52 31 45 - Fax : 05 55 52 41 70
RCS Guéret : 807 876 529

Adrien SAPELIER
Commissaire aux Comptes

SARL FINANCIERE NL
Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2022